



LA BIENTRAITANCE

La réglementation actuelle met en avant la lutte contre la maltraitance dans les établissements recevant une population reconnue comme vulnérable. En fonction des missions associatives, le projet d'établissement, les projets collectifs et individualisés, les ESAT se doivent de renforcer les droits et devoirs des usagers, de les associer à leur projet d'autonomie et aux conditions de travail. Si la lutte contre la maltraitance progresse dans les pratiques, la réalité économique des ESAT et souvent de rendement, peut parfois faire passer au second plan le sens de la mission, en faisant plus attention à l'utilisateur-travailleur handicapé qu'à la personne handicapée en situation de travail. Comment donc, tout en restant vigilant sur la notion de maltraitance, peut-on améliorer le bien-être des usagers en situation de travail en faisant une relecture des différents projets dans une démarche positive.

CONTEXTE : La promotion de la bientraitance et son corollaire la prévention de la maltraitance sont des enjeux majeurs pour le système de santé aujourd'hui. Promouvoir la bientraitance, c'est renforcer un modèle de prise en charge et d'accompagnement des personnes accueillies en établissement centré sur leurs besoins, leurs attentes, leurs préférences. C'est favoriser l'implication des usagers dans leurs soins en les situant dans le processus de décision les concernant. Comme l'affirme l'Institut de médecine américain, promouvoir la bientraitance constitue une des six dimensions majeures de l'amélioration de la qualité des soins. Nous soulignons que sa promotion devrait également contribuer à la sécurité des soins et, plus globalement, à l'amélioration de l'état de santé des personnes.

OBJECTIFS :



- Mettre en place une réflexion sur la personne en situation de travail permettant de développer une culture basée sur la déontologie et l'éthique pour une amélioration continue des pratiques professionnelles de la part de l'ensemble de l'encadrement
- Permettre aux usagers et à l'encadrement de développer de nouvelles formes de communication dans un cadre institutionnel, en se référant aux droits et devoirs de chaque côté, entre usagers, entre personnes encadrantes, et entre usagers et encadrement
- Prendre en compte l'utilisateur dans sa globalité, avec son histoire, ses difficultés propres, sa vie familiale et sociale, pour développer son autonomie à travers un projet personnalisé à revisiter régulièrement, pour lui et avec lui



Programme JOUR 1.

- De la maltraitance à la bientraitance
- Rappel sur les notions de droits et devoirs réciproques, assurant la sécurité
- Le travail, ses difficultés et ses apports positifs, pour l'utilisateur et pour l'encadrant : (éthique et déontologie)
- L'utilisateur comme personne en situation de handicap, son histoire et sa singularité

JOUR 2.

- La parole donnée aux usagers, aux encadrants, en collectif et en individuel
- Le recours à de nouvelles formes de communication
- La place de l'utilisateur dans l'organisation de travail au regard du cadre institutionnel
- La participation de l'utilisateur à son projet d'autonomie, de formation et d'avenir

JOUR 3 :

- Le travail en interdisciplinarité pour dépasser l'acte de travail
- La bientraitance, une volonté partagée, un processus et non un état



Public : GROUPE DE 12 PROFESSIONNELS : Professionnels du secteur social et médico-social, sanitaire et sociale et milieu associatif.

Modalités d'inscription

- sur le site www.eests.org
- par mail à formationcontinue@eests.org

Informations Complémentaires.



Durée

3 jours, soit 18 heures à titre indicatif

Offre personnalisée en fonction des besoins

Pour un groupe de 12 à 15



Lieu

EN INTRA au sein des établissements du secteur

- Social
- Médico-social
- Sanitaire et social
- Secteur associatif



MODALITES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Apports théoriques
- Alternance entre apports théoriques et étude de situations cliniques
- Réflexions individuelles
- Echanges entre les participants
- Expérimentation d'attitudes, outils et techniques
- Questionnaire de satisfaction



Modalités et délais d'accès

Inscription auprès de l'EESTS Lille sur le site www.eests.org

Demande par mail à formationcontinue@eests.org ou contact téléphonique au 03.20.93.23.32.



Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

Pour nous faire part d'éventuels besoins spécifiques, en cas de reconnaissance Travailleur Handicapé ou en cas de troubles nécessitant un aménagement, nous en informer à l'adresse referenthandicap@eests.org.



Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les professionnels et adultes en formation sont des professionnels issus des champs de l'action sociale et médico-sociale, des formateurs chercheurs, des psychologues, des directeurs d'établissements, et des cadres pédagogiques de notre centre de formation.

Tous sont hautement qualifiés et répondent aux exigences qualité et de certification.



Contact

formationcontinue@eests.org



Coût

DEVIS SUR DEMANDE
Offre personnalisée en fonction des besoins